

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 15 mars 2018

Compte rendu de la première séance ordinaire 2018 du comité de circulation de la Ville de Bromont, à la salle du caucus de l'Hôtel de Ville de Bromont.

Présences : Ève-Marie Préfontaine, Greffe et affaires juridiques de la ville de Bromont
Marc Tremblay, Service de police de la Ville de Bromont
David Charbonneau, Service des travaux publics de la Ville de Bromont
Marc Béland, Service d'urbanisme de la ville de Bromont
Michel Bilodeau, Conseiller municipal
Jacques Lapensée, Conseiller municipal
Denis Rivest, Comité de Surveillance de quartier
Charles Leblond, Citoyen Bromontois
Cathy Giard, Comité consultatif de la famille

Secrétaire : Sonia Larochelle, Service de police de la Ville de Bromont

Invité : Jean Bourgeois, Directeur du Service de police de la Ville de Bromont

Absence : Dominic Lavin, Regroupement des Gens d'affaires de Bromont

Les membres présents (9) à l'ouverture de la séance forment quorum et siègent sous la présidence de M. Denis Rivest.

1. Ouverture de la rencontre

Le président déclare le début de la rencontre à 07h42.

Denis Rivest souhaite la bienvenue à Mme Cathy Giard, nouvelle représentante du Comité consultatif de la famille. Par la suite, chacun des membres du comité est invité à prendre la parole afin de se présenter et motiver sa participation au sein du comité. Finalement, l'inspecteur Marc Tremblay explique brièvement le fonctionnement du comité de circulation à Mme Giard.

L'inspecteur Marc Tremblay prends quelques minutes pour présenter la deuxième édition du déjeuner du Directeur qui aura lieu lundi le 9 avril 2018 au restaurant Mikes de Bromont au profit de la Maison Au Diapason. Les membres sont invités à y participer.

2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 15 mars 2018

Ajouts au point 7. Varia :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| - Éclairage rue du Violoneux | <i>Proposé par M.Denis Rivest</i> |
| - Visibilité piste cyclable rue Châteauguay | <i>Proposé par M.Jean Bourgeois</i> |
| - Traverse prioritaire piétons rue Vaudreuil / Bromont | <i>Proposé par Michel Bilodeau</i> |
| - Intersection rue Maurice / Madeleine | <i>Proposé par David Charbonneau</i> |
| - Vitesse Carré des pins | <i>Proposé par Cathy Giard</i> |
| - Stationnement rue Montréal | <i>Proposé par Marc Tremblay</i> |
| - Intersection rue des Patriotes-des Golfeuses / rue Shefford | <i>Proposé par Charles Leblond</i> |

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 15 mars 2018

3. Adoption compte rendu de la rencontre du 7 décembre 2017

Le compte rendu a été transmis par courriel aux membres du comité avant la rencontre afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

4. Nomination au sein du comité de circulation – Service de police

Point discuté et présentation effectuée à l'ouverture de la rencontre (point 1). Le comité a reçu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2018-03-12 confirmant la nomination de Mme Cathy Giard au titre de membre représentant le comité consultatif de la famille au sein du comité de circulation No.2018-03-196.

5. Suivi des comptes rendus antérieurs

a) Transformation à deux sens de la sortie à sens unique au Bureau d'accueil touristique – Services TP (EC-104)

Les services techniques de la ville préparent les plans de travail pour un élargissement des deux entrées au bureau d'accueil touristique.

b) Pierre-Laporte / Esso-Sortie 74 — Service TP (EC-114)

En attente, projet de développement qui sera présenté en 2018 au MTQ.

c) Signalisation piste cyclable – Service TP (EC-122)

Le Service des travaux publics a reçu les nouveaux panneaux. L'installation sera faite dès que possible à la fonte des neiges. David Charbonneau fera une demande au Service des communications afin de diffuser l'information dans les médias de la ville.

d) Atténuation de vitesse chemin Adamsville – Sylvie Adam (EC-131)

Les plaques de comptage ne peuvent être installées tant qu'il y aura du déneigement à faire. Elles seront installées dès que possible.

Après avoir effectué des vérifications, Ève-Marie Préfontaine mentionne que la ville n'a pas d'obligation d'afficher un panneau mentionnant un changement de vitesse. Toutefois, le Service des travaux publics prend note de la proposition du comité d'afficher l'information lors d'un prochain changement de vitesse sur le territoire.

e) Panneau arrêt obligatoire et bollards pont ch. Compton – Service TP (EC-154)

Installation des bollards tout le long du pont prévu dès que les opérations de déneigement ne seront plus en vigueur.

Ève-Marie Préfontaine propose une diminution de la vitesse sur le pont comme solution. Le comité compte sur l'efficacité des bollards pour régler la problématique. Si tel n'est pas le cas, cette solution pourrait être envisagée.

f) Piste cyclable ch. Compton – Service TP (EC-156)

Refaire un suivi de ce point en 2019 seulement. Système de drainage n'est pas approprié. Un budget a été prévu en 2018 pour procéder à une étude et l'élaboration d'un plan de travail.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 15 mars 2018

g) Atténuation de vitesse chemin de Lotbinière – Service de police (EC-193)

Les plaques de comptage ne peuvent être installées tant qu'il y aura du déneigement à faire. Elles seront installées dès que possible. Le comité évaluera par la suite s'il y a lieu d'abaisser la vitesse sur le chemin de Lotbinière.

Jean Bourgeois est d'avis que la vitesse actuelle déterminée en respectant le calcul du V85 est appropriée. Il craint qu'une diminution de vitesse à cet endroit augmente les interventions policières de vitesse (émission de constats d'infraction) et cause le mécontentement des utilisateurs.

Voici un site internet référé par le Centre de services partagés du Gouvernement du Québec expliquant ce qu'est le V85 et la formule de calcul :

<http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/0973932.pdf>

h) Stationnement rue Charlevoix – Service de police (EC-105)

Après vérification, l'affichage est conforme. Il s'agit d'un secteur de plus en plus populaire avec la présence des sentiers, ce qui cause une augmentation de la fréquentation des lieux par les visiteurs qui déplaît aux résidents. Aucun changement recommandé par le comité

Dossier-CLOS

6. Réouverture EC-183 Stationnement de nuit clientèle du Edgar Hyperlodge

Il est décidé de laisser ce point Clos et d'ouvrir un nouveau point pour le stationnement rue Montréal (Varia 7.1)

7. Varia

7.1 Stationnement rue Montréal – Service de police et Greffe (EC-198)

L'inspecteur Marc Tremblay souligne une problématique de circulation sur la rue Montréal causé par le stationnement de véhicules de chaque côté de la rue. Il est parfois impossible que deux véhicules puissent circuler à contresens en même temps. Il n'y a de l'espace que pour un véhicule.

L'inspecteur Tremblay propose une interdiction de stationner d'un côté de la rue en période hivernale. Le Service de police vérifiera si la problématique persiste durant la saison estivale.

7.2 Éclairage rue du Violoneux

Denis Rivest souligne le manque d'éclairage sur la rue du Violoneux.

Le promoteur est le seul à pouvoir faire respecter le contrat d'éclairage sur chacun des terrains résidentiels. David Charbonneau mentionne que pour l'éclairage de ville, ce point sera traité par le Service des travaux publics lors du projet 2018 d'éclairage au DEL. De l'éclairage sera ajouté à certains endroits sombres de la ville en plus de modifier tout le réseau actuel par des ampoules au DEL. Le Service des travaux publics est en charge de la campagne d'information aux citoyens à venir.

7.3 Visibilité piste cyclable rue Châteauguay – Service de police (Réf. EC-153 a))

Une situation de vue obstruée par des arbres près de la traverse de piétons sur la rue Châteauguay a été rapportée à Jean Bourgeois.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 15 mars 2018

Ce point a été traité à l'échéancier EC-153. Des panneaux d'avertissement de présence de cyclistes ont déjà été ajoutés de chacun des côtés de la traverse sur la rue Châteauguay afin d'informer les automobilistes. Les arbres sont sur une propriété privée.

Dossier-CLOS

7.4 Traverse priorité piétons sur le boul. de Bromont intersection rue de Vaudreuil / de Dorion – Service TP et Greffe (EC-199)

Michel Bilodeau souligne que la traverse n'est pas respectée par les automobilistes. Danger pour les piétons et cyclistes empruntant cette traverse.

Il est proposé de retirer la priorité à la traverse. Avant de procéder, le Service des travaux publics et le Service du greffe feront des vérifications à savoir si la traverse prioritaire sur une chaussée de quatre voies est légale et sécuritaire.

7.5 Intersection rue Maurice – Madeleine – Service de police et Service TP (EC-200)

David Charbonneau mentionne une présence de danger à cette intersection multiple ou il n'y a qu'un arrêt obligatoire.

David Charbonneau et Marc Tremblay se rendront sur place constater la problématique.

7.6 Vitesse Carré des Pins – Service de police (EC-201)

Cathy Giard mentionne une situation problématique dans le carré des Pins causé par la vitesse des véhicules y circulant. Un parc pour enfant est très fréquenté dans le quartier et plusieurs enfants s'amuse dans la rue.

Cette situation a déjà été discuté par le comité à l'échéancier EC-173. Dossier-Clos le 14 septembre 2017 avec l'installation de deux panneaux « Zone résidentielle, circulez prudemment » sur base de béton installés à l'entrée des rues des Golfeuses et des Skieurs. Ce point sera réouvert.

Mme Giard propose l'installation de panneaux lumineux affichant la vitesse. Marc Tremblay suggère dans un premier temps l'installation des plaques de comptage afin de constater s'il y a une réelle problématique de vitesse avant de mettre en place différentes solutions. De plus, la remorque radar sera installée dès que possible. Une surveillance accrue du secteur par les policiers pourra être effectuée si le relevé de comptage démontre une problématique de vitesse. Marc Tremblay a offert de rencontrer Mme Giard avec le cinémomètre utilisé par les policiers pour démontrer la vitesse réelle des véhicules. Le Service du greffe évaluera ce qui se fait ailleurs en lien avec les programmes de vie active et développement durable.

7.7 Stationnement de nuit – Service de police (EC-202)

Marc Tremblay propose de prolonger la période de stationnement de nuit du 1^{er} décembre au 1^{er} avril.

Ève-Marie Préfontaine tentera de trouver une solution avec Catherine Page et fera une recommandation lors de la prochaine rencontre.

COMPTE RENDU

Comité de circulation – 15 mars 2018

7.8 Réouverture EC-74 Panneau d'arrêt rue Shefford intersection rue des Patriotes / des Golfeuses

Charles Leblond demande la réouverture de ce point suite à une lettre déposée au conseil de ville par le comité de surveillance de quartier.

Le comité de surveillance de quartier demande à nouveau qu'un panneau d'arrêt soit installé sur la rue Shefford à l'intersection des rues des Patriotes / des Golfeuses.

Denis Rivest fait la lecture aux membres du comité de ladite lettre. De plus, il résume ce qui a été discuté et décidé par le comité dans le passé. Le comité croit qu'il est pertinent de s'assurer qu'il y a une problématique réelle avant de passer aux modifications. Différentes solutions pourraient être envisagées selon ce qui ressortira des vérifications qui seront effectuées par le Service des travaux publics envers la problématique de visibilité à l'intersection. Aucun accident n'a été rapporté au Service de police à cet endroit. Des plaques de comptage seront installées dès que possible. Le Service de police a offert d'aller rencontrer le comité de surveillance de quartier afin d'expliquer la décision du comité de circulation.



EC-74_lettre comité de surveillance de q

Suggestion faite aux membres du comité de consulter le « Guide de gestion de la vitesse sur le réseau routier municipal en milieu urbain » publié par le Gouvernement du Québec, Ministère des transports du Québec 2015.



Guide de gestion de la vitesse sur le r

8. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu jeudi 14 juin 2018 à 07h30.

9. Levée de la rencontre

Fin de la rencontre à 09h55.

Sonia Larochelle, Secrétaire